



Société canadienne d'évaluation
Canadian Evaluation Society

Pratique réflexive

Société canadienne d'évaluation - programme de mentorat de groupe sur le titre d'Évaluateur·trice qualifié·e (ÉQ)

Matériel élaboré par Susanna Beaudin, ÉQ et Judy Lifshitz, ÉQ et PMP en collaboration avec le jury d'accréditation 2025

Les compétences 1.1 et 1.3 sont obligatoires



1.1 Connaître et considérer l'application des théories et modèles associés à l'évaluation et demeurer au fait des nouveaux courants de pensée et des meilleures pratiques.

Descripteurs :

1. Connaître les fondements et le développement de la discipline de l'évaluation.
2. Demeurer à l'affût des théories et modèles actuels et émergents.

1.3 Intégrer au sein de la pratique professionnelle les lignes directrices en éthique élaborées par la SCE et maintenir une préoccupation éthique tout au long de la démarche évaluative.

Descripteurs :

1. Comprend et applique l'éthique de la SCE en veillant à ce que, à toutes les étapes de l'évaluation, les choix et les pratiques soient fondés sur les valeurs professionnelles fondamentales de la SCE, notamment :
 - a. Défendre les droits et le bien-être des personnes, des peuples et de toute la nature
 - b. Rechercher la vérité, la franchise et la transparence
 - c. Être responsable envers toutes les parties impliquées dans l'évaluation ou affectées par l'évaluation

Guide en matière d'éthique

2. Lorsque pertinent, prendre en considération les codes d'éthique et les directives se rapportant au programme à l'étude.

1.2 Intégrer les normes de pratique professionnelle en évaluation de programme qui émanent du comité mixte Canada/É.-U.

Descripteurs :

- Intégrer dans sa pratique les cinq dimensions des [normes](#) :
 - Utilité
 - Faisabilité
 - Convenance
 - Précision
 - Imputabilité
- Reconnaître que ces normes ont été énoncées à titre indicatif et qu'elles doivent être utilisées avec discernement selon les divers contextes



Ayez votre formulaire
*sommaire de l'expérience en
évaluation* à portée de main!

1.2 Intégrer les normes de pratique professionnelle en évaluation de programme qui émanent du comité mixte Canada/É.-U.



Lors des **évaluations des programmes A, C et D**, j'ai appliqué plusieurs normes. Afin d'accroître l'utilité de l'évaluation, j'ai appliqué **la norme d'utilité** en incluant toutes les personnes et tous les groupes investis dans le programme et concernés par l'évaluation tout au long du processus. J'ai veillé à ce que les informations que j'obtenais répondaient à leurs besoins identifiés et émergents par le biais de réunions fréquentes. En ce qui concerne l'application de la **norme de précision**, j'ai utilisé des méthodes systématiques de collecte, d'analyse, de vérification et de l'archivage des données pour mes entrevues en disposant d'un processus et de modèles documentés. J'ai également mis en place un processus de révision/validation dans le cadre duquel les notes d'entrevue étaient rédigées par un collègue, je les révisais, je les envoyais à la personne interrogée pour validation, puis je les archivais dans nos dossiers en utilisant notre convention de dénomination.

Mots : 149

1.4 Prendre en considération le bien-être des personnes et des systèmes naturels dans le cadre de la pratique évaluative

Descripteurs :

- Comprendre de quelle façon les lois, politiques et conventions internationales peuvent influencer l'évaluation selon le contexte dans lequel elle se déroule.
- Comprendre comment les questions de bien-être public et de qualité de vie sont intimement liées au contexte spécifique d'une évaluation.
- Tenir compte des droits de la personne, des facteurs économiques ainsi que de la gestion environnementale.
- Déceler les éventuelles tensions entre les intérêts individuels, sociétaux et environnementaux au sein du programme.



Ayez votre formulaire
*sommaire de l'expérience en
évaluation* à portée de main!

1.4 Prendre en considération le bien-être des personnes et des systèmes naturels dans le cadre de la pratique évaluative

L'évaluation du programme B portait sur l'impact des catastrophes naturelles sur la chaîne d'approvisionnement alimentaire. J'ai identifié les tensions présentes entre les différents aspects du programme, notamment : les agriculteurs qui dépendent du rendement des cultures pour gagner leur vie; le besoin de fournir de la nourriture aux communautés à un coût raisonnable; l'intérêt croissant pour les aliments produits localement; et les intérêts environnementaux liés à la pratique de la rotation des cultures. Il était donc évident que l'évaluation de ce programme pouvait avoir un impact sur les questions de bien-être public et de qualité de vie. Malheureusement, il n'était pas possible de réaliser une étude d'impact sur l'environnement dans les délais et le budget. Pour pallier ce problème, j'ai mené un grand nombre d'entrevues afin de recueillir les points de vue de divers groupes de parties prenantes (par ex. ONG environnementales, agriculteurs et coopératives alimentaires locales).

Mots : 150

Ce qui s'en vient - réunions de mai et juin

- Les cinq domaines de compétences ont été complétés.
- Il y aura trois séances informelles au cours desquelles vous pourrez poser des questions :
 - Le vendredi 30 mai de 9h 00 à 10h 30
 - Le vendredi 13 juin de 12h 00 à 13h 30
 - Le mercredi 25 juin de 9h 00 à 10h 30
- Vous pouvez assister à une ou à toutes les séances selon vos besoins.